Association Scolaire Intercommunale de Cossonay - Penthalaz

Informations importantes en vue de la rentrée scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,
Cher-s Parent-s,

L'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay-Penthalaz (ASICoPe) collabore avec l'établissement scolaire secondaire de Cossonay et Penthalaz, Pré aux Moines (PAM), pour préparer la rentrée scolaire.

Nous vous remercions de lire attentivement les explications ci-dessous qui peuvent être importantes pour votre - vos enfant-s.

Transports scolaires et publics

Si un transport est nécessaire, vous recevrez, au plus tard une semaine avant la rentrée, un courrier de l'entreprise MICROGIS contenant :

- transports scolaires : la contremarque de transport scolaire, ainsi que l'horaire personnalisé de votre enfant.
- transports publics : la procédure pour obtenir un abonnement « Mobilis » chargé sur une carte SwissPass. Si votre-vos enfant-s possède-nt déjà une carte SwissPass, l'abonnement est rechargé automatiquement.

Les transports scolaires sont assurés par CarPostal S.A. et MBC S.A.. Les transports publics par MBC S.A. et les TL.

Pour toutes questions relatives aux transports, merci de vous adresser directement à MICROGIS :

- courriel : transport@microgis.ch ;
- hotline : 021 552 03 18 (08h00-12h15).

Accueil de midi

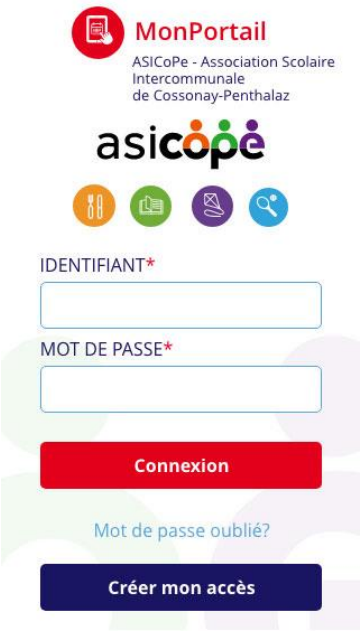

lien vers l'application :
https://asicope.monportail.ch/Web/

L'accueil de midi concerne les élèves de 9H à 11H. Ils sont accueillis au réfectoire de l'abri PC (repas chauds) et à la CossArena (pique-niques). L'inscription aux pique-niques est facultative. **Celle aux repas obligatoire. Le repas est facturé CHF 8.-.**

- Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.
- Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

MaCantine

! Ouverture du site pour les inscriptions à partir du 2 août 2023

Attention, les repas chauds débutent la 2ème semaine de la rentrée. La 1ère semaine, vous devez fournir, à vos frais, un pique-nique à votre – vos enfant-s, qui peut être consommé à la salle de pique-nique de la CossArena.

En dérogation au règlement, vous pouvez inscrire votre enfant – vos enfant-s- aux repas chauds **jusqu'au mercredi 23 août 2023 pour un 1er repas le lundi 28 août 2023.** Passé cette date, le délai de 8 jours s'appliquera conformément au règlement.
Si vous ne pouvez pas utiliser l'application MonPortail, mais que vous désirez inscrire votre-vos enfant-s à l'accueil de midi, vous pouvez contacter le secrétariat au 079 935 59 34 les mercredis et jeudis matins ou envoyer un courriel à asicope@bluewin.ch dès le 9 août 2023.

Les élèves de 9H à 11H bénéficient d'un soutien personnalisé aux devoirs. Ce dernier, nommé *Mentoring,* est organisé directement par l'établissement secondaire. Si vous souhaitez inscrire votre-vos enfant-s à ce soutien, vous trouvez toutes les informations utiles, sous https://www.es-cossonay-penthalaz-pam.ch/parascolaire/devoirs-surveilles/.

Tout en vous souhaitant de passer un bel été, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Cher-s Parent-s, nos meilleures salutations.

Pour le Comité directeur

ASICope
Comité Directeur
Association Intercommunale Cossonay-Penthalaz & environs

Albert Emery
Président

Sophie Moncada
Secrétaire